



Devenir moniteur/trice de motocycle

Conditions pour suivre les modules A :

- Permis de conduire au format carte de crédit avec mention Moniteur de conduite cat. B (code 201)
- Posséder le permis de conduite catégorie A sans restrictions
- Réussite du test d'évaluation des compétences de conduite selon les prescriptions de l'ASMC. Les dates figurent sur le site de l'ASMC.

Renseignements et inscription:

Association Suisse des Moniteurs de Conduite ASMC

<https://www.caq-moniteurs-de-conduite.ch/conditions/moniteur-monitrice-de-conduite-de-motocycle>

Tél. : 031 381 30 60

E-mail : gsk@L-drive.ch

Coût : Fr. 1'190.-

Procédure à suivre :

1. Suivre et réussir les modules pour la catégorie A au sein de la FRE selon le planning de l'école.

Coût : Fr. 8'200.-.

2. Passer l'examen professionnel de moniteur/monitrice de conduite de motocycle auprès de la CAQ.

Coût : Fr. 2'800.- y compris le brevet et la taxe d'inscription au registre, (sous réserve de modifications).

3. Le candidat qui échoue à cet examen est autorisé à le repasser deux fois au maximum.